L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 NOVEMBRE 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 15 NOVEMBRE.

CHEMINS DE FER.

Après la lutte électorale, les affaires. Après la polémique, l'action. Après la théorie, l'exécution. Après les promesses du programme, leur réalisation.

Et puisque les chemins de fer ont été pour la plupart de nos candidats un *moyen* qu'ils deviennent maintenant leur *but*.

Les whigs auraient tort de se considérer comme les seuls qui aient triomphé aux dernières élections; les amis du progrès en tous genres, des améliorations utiles, de la dissémination du bien être matériel, peuvent également réclamer une part dans la victoire. Les bulletins whigs portaient en tête ces mots qui nous ont valu de nombreuses adhésions: CHEMINS DE FER! Oui, les chemins de fer sont la grande question du jour, non seulement ici, mais dans tous les Etats de l'Union. La Louisiane malheureusement est fort arriérée sous ce rapport, grâce à l'apathie de ses citoyens et aux entraves apportées par notre méchante constitution.

Mais le danger qui croît chaque jour a fait disparaître l'apathie, et tout annonce que nous aurons prochainement une nouvelle charte. Il s'agit maintenant de nous mettre à l'œuvre avec zèle, avec courage, avec persévérance, de préparer les voies à un meilleur avenir et de tenter ensuite des travaux dont nous nous proposons l'exécution.

Le chemin de fer des Opelousas se place en première ligne et appelle d'abord notre sollicitude. Ce sera un chemin exclusivement à nous, qui doit traverser quelques-unes de nos plus riches paroisses et mettre la Nile-Orléans en rapport avec l'ouest de l'Etat. On verra par un avis que nous publions plus loin que le comité exécutif siégeant à la Nouvelle-Orléans a convoqué la convention des délégués pour le 2 de janvier prochain. Nous espérons que toutes les mesures nécessaires seront prises par cette assemblée afin qu'une compagnie puisse se constituer provisoirement, déterminer le tracé, s'entendre avec des ingénieurs et recruter les premiers fonds indispensables. Un des premiers actes de la législature sera sans doute de reviser la loi des corporations, et les actionnaires pourront alors se donner une organisation définitive. Que l'on se tienne prêt, voilà tout. Une fois l'obstacle levé du côté de la loi, les choses iront vite.

Puisque tous les autres Etats construisent des railways il est évident que la Louisiane, si elle ne veut pas se condamner à une ruine inévitable, doit imiter leur exemple. Les villes commerciales de l'Atlantique sont maintenant reliées aux vallées de l'Ouest et monopolisent le commerce dont nous avions autrefois la plus large part. Créons aussi des chemins de fer pour combattre l'influence croissante de nos rivaux. Nous habitons un immense et riche pays. Les railways auront beau se multiplier, ils suffiront à peine aux besoins des populations.

Les denrées s'écoulent naturellement par la voie la plus rapide et la moins onéreuse. Le Kentucky, le Tennessee, le Mississippi et d'autres Etats encore expédient leurs produits sur les bords de l'Océan parce que les convois des chemins de fer les y transportent en peu de temps et à peu de frais. Mais ce n'est pas leur route naturelle, et du moment que la Nile-Orléans sera reliée à l'Ouest par un railway, elle reprendra ses avantages et sa suprématie. Les produits qui à cette heure sont envoyés dans les villes du littoral seront expédiés sur notre place par la raison toute simple que cette dernière voie étant la moins longue et la plus facile sera la moins coûteuse.

Certes, si toutes les rivières de l'Ouest étaient navigables pendant toute l'année, les railways seraient moins nécessaires, mais ne savons-nous pas qu'elles sont interdites à la navigation, pendant l'été par la baisse des eaux, et pendant l'hiver par la même cause ou par les glaces? Le planteur, le marchand ne peuvent cependant pas attendre. Il leur faut à tout prix expédier leurs produits sur une place commerciale et profiter de toutes les moyens de transport [illegible].

Le railway des Opelousas aurait cet avantage de n'avoir pas de rival. Destiné à relier la Nouvelle-Orléans à l'Ouest de l'Etat il deviendrait la grande voie de communication entre la vallée du Mississippi et le Texas. La Rivière Rouge, la rivière de l'Arkansas, le bayou Lafourche, le bayou Plaquemine ne sont pas navigables pendant une bonne partie de l'année. Le railway des Opelousas les remplacera avantageusement. Et quelle immense économie pour les planteurs de Lafourche, de Terrebonne, de St-Martin, de St-Landry et de bien d'autres paroisses! Quel avantage, en outre, pour le placement de leurs sucres et de leurs cotons! Avec un chemin de fer, ils pourront suivre les variations de notre place et expédier leurs produits à la Nouvelle-Orléans au moment où les prix seront en hausse. Aujourd'hui ils sont obligés de se fier au hasard et de procéder un peu à l'aveuglette.

Les chemins de fer se rattachent à une autre question, celle des *banques libres*. Ces banques sont nécessaires, indispensables, mais par leur nature même elles ne sauraient exister sans que l'Etat souscrive des bons à longue échéance qu'elles puissent acheter pour les déposer entre les mains du trésorier comme garanties. Or, ces bons porteront naturellement intérêt, et il serait en cela une assez triste affaire. Pour qu'il ne perde pas sur ses bons, il faut qu'il souscrive au capital des chemins de fer. Les actions qu'il possèdera lui rapporteront des dividendes avec lesquels il paiera l'intérêt de ses bons. Les banques libres manqueront donc leur but si nous ne créons pas de chemins de fer ou l'Etat puisse trouver quelque compensation.

Les chemins de fer nous paraissent l'accessoire obligé des banques libres. Il y a bien les bons des Etats-Unis qui pourraient également être déposés comme garanties par les banques libres, mais ces bons sont fort recherchés et sont au-dessus du pair. Cette ressource serait trop coûteuse. La dette de la Nouvelle-Orléans et de la capitale, les bons de la ville seraient également une garantie désirable, mais [illegible] ne faut pas oublier que l'Etat, pour favoriser les institutions financières, doit [illegible]. Cela nous paraît inévitable.

Les partisans des banques libres doivent par conséquent se rallier à la cause des chemins de fer et entrer résolument dans la voie des améliorations publiques.

TEMPÉRATURE.—A nos belles journées d'automne a succédé un temps froid et pluvieux. Eau, nuages et boue, voilà ce qu'offre la terre de quelque côté que l'on porte ses regards. Le pavé est peu sûr, le ciel fort traître et la température extraordinairement perfide. Le mercure du thermomètre monte et tombe avec une remarquable prestesse. C'est entre l'été et l'hiver, entre les chaleurs qui expirent et le froid qui s'annonce, entre le crépuscule d'une saison mourante et l'aurore d'une saison naissante, une lutte des plus acharnées et des moins aimables pour les malheureux affligés de catarrhes, rhumatismes et autres infirmités physiques. Le ciel pleure son soleil éteint, le vent redemande en gémissant son feuillage envolé, et le sol détrempé semble prêt à se dissoudre. Ce n'est pas là de la poésie, mais une déplorable réalité météorologique. Les foyers se rallument et le charbon roule dans l'air humide ses spirales d'âcre fumée. Toutes les cheminées sont couronnées d'un sombre panache que tord la bise. Et comme dernier coup de crayon au tableau, les couches inférieures de l'atmosphère sont constellées de toutes sortes de rhumes multicolores. Viennent maintenant les artistes voyageurs pour nous réconcilier avec l'inclémence de la température et égayer nos mois d'hiver.

On nous prie d'inviter les personnes qui auraient affaire au comité du chemin de fer des Opelousas à s'adresser soit en personne soit par lettres au secrétaire, M. M. BURNS, 11, Passage de la Bourse.

La Convention d'Etat du Mississipi s'est réunie à Jackson le 10 de ce mois et s'est immédiatement organisée. M. Cornelius Camack a été élu président et M. Fleming D. Swan secrétaire.

L'ELECTION.

Nous avons reçu par un arrivage d'Alexandrie, sur la Rivière Rouge, des retours relatifs à l'élection de M. MORSE. Voici les majorités que celui-ci a reçues dans quelques paroisses du Nord:

Natchitoches,	178 voix.	Majorité de Moore dans la paroisse Sabine, 25 voix.
De Soto,	165	
Bossier,	183	
Caddo,	34	
Bienville,	140	
	700	
	25	
	675	

Nous ne savons rien du vote donné aux deux candidats pour la place d'auditeur.

Nous avons appris, d'une autre part, d'un voyageur arrivé de Monroe, que le district sénatorial d'Ouachita a donné à MOORE 227 voix de majorité. Les suffrages se sont ainsi répartis:

	Moore.	*Morse.*
Morehouse,	90	
Ouachita,	48	
Union,	150	
Jackson,		61
	288	61
	61	
Majorité de Moore,	227 voix.	

Ces chiffres nous ont été rapportés verbalement; s'ils sont exacts, ils rendent la défaite de Moore moins certaine. Cependant il ne faut pas s'y fier, et d'ailleurs il serait bien difficile que Morse ne fût pas élu. Nous saurons positivement le résultat de l'élection d'ici à quelques jours.

Dans la paroisse Union, CARR, whig, a été élu représentant. Il y a donc jusqu'à présent cinquante-deux whigs à la Chambre, soit une majorité de sept voix.

RIXE FATALE.—M. A B Coco, candidat démocrate pour la place de shérif de la paroisse Avoyelles, ayant eu une querelle le soir même du jour de l'élection avec une personne de Marksville, a reçu plusieurs coups de couteau et a expiré le lendemain à environ onze heures du matin.

MEURTRE.—Une jeune négresse appartenant à M. George Gayden, dans la paroisse d'Est-Feliciana, a tué un des nègres de ce dernier le 1er courant. Elle lui a porté trois coups de poignard.

L'économe de M. James Rhea, de la même paroisse, a tué une négresse qui lui avait fait une réponse un peu vive. L'économe était ivre. C'est le cinquième meurtre commis dans la paroisse d'Est-Feliciana depuis la fin de juin. Le *Clinton Floridian* qui a enregistré tous ces attentats s'en émeut et recommande aux autorités la plus grande énergie pour prévenir de nouveaux crimes.

GEORGIE.

La Législature de la Georgie a nommé ces jours derniers tous les juges de l'Etat. Parmi les magistrats élus, nous citerons MM. Shewmake, Long, Lyon, Brown, Scarborough, Trabert, Word, Saffold, Peoples et Wiems. Les journaux ne nous disent pas à quel parti ils appartiennent; ils déclarent seulement qu'ils sont tous unionistes.

Les unionistes des deux chambres ont, dans une réunion préparatoire, désigné l'hon. Robert Toombs, whig unioniste, comme leur candidat pour le Sénat des Etats Unis. L'élection avait été fixée par le Sénat au 10, mais la Chambre ne s'était pas encore prononcée.

MISSISSIPI.—La délégation au Congrès du Mississipi se compose de NABORS, unioniste, élu à 1,200 voix de majorité; WILCOX, unioniste, élu à 600 voix de majorité; FREEMAN, unioniste, élu à 300 voix de majorité; BROWN, partisan de la désunion, élu à environ 1,000 voix de majorité.

La Législature renferme une majorité de whigs-unionistes.

TEXAS.—Le dernier recensement porte la population blanche du Texas à 154,100 dont 84,863 hommes et 69,237 femmes. L'Etat renferme en outre 53,161 esclaves et 331 personnes de couleur libres.

ARRIVÉE DU PROMETHEUS.—Le steamer *Prometheus* est arrivé à New-York le 6 de ce mois venant de San Juan et ayant à son bord cinq cents passagers.

Le steamer *Independance* est arrivé à San Juan le 19 octobre et le steamer *Realigo* est entré en détresse à Realigo.

OURAGAN.—Un violent ouragan a soufflé sur la ville de Halifax le 29 du mois dernier. Les wharfs ont été en partie détruits par les eaux de la baie qui s'étaient élevées à une grande hauteur. Quatre bateaux pêcheurs ont péri au milieu de la tourmente.

FEUILLETON.

OLYMPE de CLEVES,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

IV.
LE SACRIFICE D'ABRAHAM.

L'étonnement qui suivit cette découverte, le murmure que cet étonnement provoqua chez le comédien scrupuleux qui venait de mettre son cœur à nu devant Bannière, eussent bien de ceux-ci, si un événement inattendu ne fût venu faire diversion à ce qui se passait.

Cet événement, c'était l'apparition d'un père jésuite à l'extrémité de ce petit couloir qui conduisait, comme nous l'avons dit, du noviciat à l'église.

Cette apparition rendit toute sa force au malheureux Bannière.

—Silence, par grâce, monsieur de Champmeslé! s'écria-t-il; voici un de nos pères qui entre dans la chapelle.

Et pour couper court aux soupçons qui pouvaient naître dans l'esprit du père, Bannière s'élança au-devant de lui en s'écriant:

—Mon révérend, s'il vous plaît, voici monsieur qui voudrait être entendu en confession.

Le jésuite continua de marcher vers les deux jeunes gens.

—Cachez le livre, souffla Bannière au comédien; cachez le livre; mais cachez-le donc!

Bannière oubliait qu'il n'était pas étonnant qu'un comédien tint une comédie ou une tragédie à la main.

Il ne se pressa pas moins de suivre l'instruction donnée par Bannière, et reporta derrière son dos la main qui tenait le livre.

Mais tout en faisant ce mouvement avec la précision et l'adresse d'un comédien à qui tous les mouvemens doivent être familiers, il fixa attentivement son regard sur celui-là qui s'approchait.

Car celui-là allait être son juge.

—Il me semble qu'il a une bonne figure, dit tout bas Champmeslé à Bannière.

—Oh! oui, c'est un des bons, répondit Bannière, un des plus indulgens et en même temps un de nos plus savans professeurs; c'est le père de la Santé.

Peut-être y avait-il dans l'intonation un peu élevée que Bannière avait donnée à sa voix l'intention d'être entendu du jésuite et de désarmer ainsi sa colère par une flatterie qui pouvait passer pour d'autant plus délicate qu'elle n'était point adressée directement, et ne venait que par ricochets à celui qu'elle était destinée à caresser.

Aussi le père de la Santé, à cet avis que l'inconnu qui causait avec Bannière était un pénitent qui l'attendait, interrompit-il sa course vers les deux jeunes gens et se dirigea-t-il vers un confessionnal, en faisant signe à Champmeslé de le suivre.

Champmeslé salua affectueusement Bannière, et en le saluant, trouva moyen de lui rendre, sans être vu, la fatale brochure qui était si intempestivement tombée de sa poche.

Mais en la lui rendant, il ne put s'empêcher de lui dire avec une voix oppressée par la chaîne:

—Ah! mon très cher frère, pourquoi risquez vous de vous perdre quand vous êtes en si bonne position pour vous sauver?

Mais ces conseils orthodoxes ne produisirent point, à ce qu'il paraît, beaucoup d'effet sur le novice, qui, assuré cette fois de n'être surveillé ni par le confesseur ni par le pénitent, se remit avec acharnement à la lecture d'*Hérode et Marianne*, jusqu'au moment où, absous et béni, Champmeslé sortit du confessionnal, puis de l'église, avec la légèreté d'un liège qui remonte sur l'eau, débarrassé du plomb qui le précipitait.

Le père jésuite sortit à son tour du confessionnal, et comme il n'en sortit qu'après avoir gravement toussé et craché, Bannière eut tout le temps de le voir, de l'attendre, et de se laisser aborder sans péril pour la brochure.

Disons un peu ce qu'était le père de la Santé, qui, à cette époque, jouissait d'une grande réputation dans Paris et dans la province, réputation toute scolastique, bien entendu, qui ne sortait pas des quatre murs des collèges des pères jésuites et que niaient les autres ordres religieux, essentiellement jaloux tous de celui dont nous nous occupons, et qui, en si peu de temps, avait fait de si grands progrès.

Le père de la Santé était un gros homme à la mine fleurie, aux énormes sourcils grisonnants, lesquels lui donnaient un air rébarbatif bien vite adouci aux regards du physionomiste par le bleu tendre de ses yeux et par la franchise de ses grosses lèvres.

C'était chose rare, un savant trempé de poésie, un philosophe antique qui, au lieu d'étudier Platon et Socrate comme curiosités, les avait pris pour maîtres de fond, donnant dans ses études aux meilleurs écoles de théologie moderne la place restreinte que le praticien accorde aux théories de luxe. Bon chrétien d'ailleurs, catholique zélé, mais tolérant, il était lent à se laisser provoquer aux actes de foi, et il voyait dans Bossuet comme dans le cardinal de Noailles, d'admirables matières à vers latins.

Ce fut à ce bénin jésuite que Bannière, un peu préoccupé de sa conversation avec Champmeslé, vint offrir les humbles mais sobres respects que tout novice doit à son supérieur.

Mais Bannière voulait arriver à un but, il voulait s'éclairer lui-même sur les appréhensions de Champmeslé à l'endroit de la damnation éternelle, et son désir était même si vif, qu'on pouvait supposer qu'il n'était pas inspiré par le seul amour qu'il portait à son prochain, mais que dans ce moment Bannière, facile esclave des commandemens de l'Eglise, aimait son prochain comme lui-même, et surtout lui-même comme son prochain.

Aussi, ses respects présentés au jésuite:

—Mon père, demanda Bannière, il me semble que j'ai vu sortir votre pénitent d'un pas bien léger.

—Le pas est toujours léger, mon enfant, répondit le jésuite, quand la conscience est légère.

—Alors, mon père, il est permis de croire que vous avez donné l'absolution à ce pauvre homme.

—Moyennant une petite pénitence qu'il a juré de faire exactement, oui, mon fils.

—Il me semblait cependant, insista Bannière, et cela à quelques mots qu'il m'a dits dans la conversation, il me semblait que cet homme était comédien.

—Oui, mon fils, il l'est, dit le père de la Santé en regardant Bannière avec étonnement. Après?

—Eh bien, mais après, il me semblait encore, mon père, que puisque les comédiens sont excommuniés, il était inutile de les absoudre.

Le père de la Santé, tout docteur qu'il fût, sembla un peu embarrassé.

—Excommunié! excommunié! répéta-t-il; sans doute les comédiens sont excommuniés, sauf conversion et pénitence.

—Ah! oui, dit Bannière, et, comme celui-là se repent et se convertit sans doute....

—Celui-là, reprit le père de la Santé, me fait l'effet d'un parfait honnête homme.

—Oh! certainement.

—Ne pensez-vous pas comme moi, mon fils?

—Si fait, en tout point.

—Vous avez causé avec lui assez longtemps, ce me semble? demanda le père de la Santé en interrogeant Bannière des yeux.

—Je ne dirais pas au juste le temps que j'ai causé avec lui, répliqua le novice en éludant de répondre avec cette habileté que l'école de Loyola donne en peu de temps à ses moins remarquables disciples.

—Mais enfin, pour si peu qu'il vous ait parlé, mon fils, vous avez dû remarquer qu'il a de bons sentimens?

—Oui, mon père; mais enfin, je croyais toujours que, sauf abjuration et pénitence, l'excommunication annihilait tout cela.

Le père de la Santé se gratta légèrement le bout du nez avec l'index, ce qui était, pour les gens de son intimité, un signe visible d'embarras.

—Il y a des genres distincts dans la profession du comédien, répliqua-t-il, la tragédie, est un des moins dangereux.

—Bannière sourit comme si le père de la Santé venait de lui laisser prendre avantage sur lui.

Sans doute le père de la Santé vit le sourire et l'interpréta comme nous avons fait, car il reprit vivement:

—Je veux surtout parler de la tragédie latine.

—Oui, oui, des tragédies comme celles que vous composez, des tragédies comme le *Sacrifice d'Abraham*, par exemple, *Abrahami sacrificium*.

—Comme celle-là, mon fils, ou comme mon autre tragédie des *Héritiers*, dit le jésuite en rougissant un peu.

—Je ne connais pas cette dernière, mon père.

—Je vous la donnerai, mon fils.

—Il est vrai, ajouta le novice, que dans des tragédies sacrées, composées dans un but de piété et de morale....

—Jouées par de jeunes hommes, dit le père de la Santé en s'animant comme tout poète qui parle de son œuvre, à l'exclusion de tout sentiment mondain, qui nécessite l'interprétation de l'autre sexe.

—D'ailleurs, mon père, reprit Bannière, de pareilles tragédies ne sont point des pièces de théâtre, ce sont des pièces de vers.

—Que je n'ai pas même voulu faire iambiques, continua le jésuite-poète, dans la crainte qu'elles ne fussent trop pareilles à celles de Térence et de Sénèque. Quant à la mesure, mon fils, quant à la mesure, eh bien! je crois que de pareilles pièces, je crois que de semblables ouvrages doivent plutôt être agréables que désagréables à Dieu!

—Le fait est, dit Bannière, partageant l'enthousiasme du poète, le fait est que le rôle d'Isaac est bien beau.

—C'est vous qui le jouiez, mon fils, il me semble.

—Oui, vous aviez eu la bonté de me choisir parmi tous mes camarades.

—Comme celui dont la tête était la mieux assortie au rôle. Vous ne l'avez pas mal joué, ce rôle, savez-vous?

—Ah! mon père, il y a trois ans de cela; maintenant....

Bannière fit un signe de tête qui voulait dire:

—Maintenant, ce serait bien autre chose.

Et puis, continua Bannière, comment ne pas bien dire des vers comme celui-ci:

Si placet innocuo firmatum sanguine fœdus,
Jungere....

—En effet, vous ne disiez pas mal ce vers, mais vous le dites mieux maintenant. Ah! vous vous êtes souvenu de mon observation à propos du mot *placet*: vous le prononciez mal. Vous le prononciez comme un homme du Nord, tandis qu'au contraire vous êtes de....

—De Toulouse, mon père.

—Ah! les hommes du Nord, peut-être jouent-ils bien la tragédie française, mais ils ne sauront jamais jouer la tragédie latine; pour eux il n'y a ni longues, ni brèves, ni consonnes, ni voyelles; ainsi, par exemple: *placet* est composé de deux brèves, n'est-ce pas?

—Oui, mon père, puisque *si p'acet* fait un dactyle.

—Eh bien! vous prononciez *plâcet* comme si *pla* était une longue. Je vous en ai fait l'observation et vous vous êtes corrigé. Abraham aussi faisait une faute de prononciation analogue. Mais cela se comprend, il était de Rouen, lui. Ah! tenez, c'est dans cette invocation:

O qui terrarum spatia immensum Pelagusque
Æternis regis imperiis.

Vous rappelez-vous celui-là?

—*Et fulmine terras*, continua Bannière.

—Oh! vous avez bonne mémoire, mon fils, s'écria le jésuite enchanté.

—Ce n'est pas difficile, des vers admirables. Oh! le rôle d'Abraham aussi était bien beau; tous les rôles étaient beaux. J'aurais voulu jouer tous les rôles.

—Je suis charmé que vous ayez retenu le premier vers, qui ne manque pas de grandeur, reprit le père de la Santé, caressé dans sa vanité de poète; le rejet de la césure au troisième pied, dans un mot de trois longues, est original, et le *Pelagusque* ne manque pas de pittoresque.

—C'est superbe! s'écria Bannière.

—Je ne parle pas du second vers comme composition, continua modestement le jésuite, car il est de Virgile, et je lui ai pris tout simplement, d'abord parce qu'il m'allait, ensuite parce que je crois que je ne l'eusse pas fait mieux. Mais enfin, pour en revenir à cette faute d'accentuation que faisait le jeune homme chargé du rôle d'Abraham, il prononçait *regis*, qui est certainement composé de brèves et qui veut dire *tu commandes*, comme si *regis* eût signifié *du roi*, auquel cas il eût été certainement d'une longue et d'une douteuse. Mais nous voilà bien loin de notre sujet d'entretien, il tout à coup le poète qui, après trois ans, avait encore sur le cœur les deux fautes d'accentuation que lui avaient faites les deux élèves. Heureusement cela peut s'excuser: c'est une si belle chose qu'un beau vers latin! Nous disions donc, autant que je puis me le rappeler, qu'il n'y a pas grand péril, je dirai même qu'il n'y a pas de péril du tout à jouer des pièces latines.

—Oui, mon père; mais ce brave M. de Champmeslé, que vous venez de confesser, ne joue pas la tragédie en latin, lui, mais en français; il ne dit pas de la poésie sacrée, mais de la poésie profane.

—*C'est un cas*, comme disait le feu grand roi, reprit le père de Santé; voilà pourquoi je n'affirmerais pas que le pauvre diable, en jouant des tragédies françaises, fût en état de grâce; car, ajouta le jésuite en branlant la tête, c'est un genre bien compromis que les tragédies françaises depuis que cet abominable Arouet s'en est mêlé!

A ces mots, un frisson courut par tout le corps du novice, et il porta rapidement ses yeux et ses mains sur sa poche pour s'assurer que sa poche ne le trahirait pas.

Selon toute probabilité, le sentiment qui agitait le novice passa inaperçu pour le père de la Santé, car il continua:

—En voilà un, M. Arouet de Voltaire, qui n'est guère en état de grâce! Et cependant, ajouta-t-il en poussant un soupir, avec l'aide du père Porée, quel joli jésuite il eût fait, ce scélérat d'Arouet!

Bannière faillit tomber à la renverse, en voyant s'animer les yeux faïence et se hérisser les sourcils gris du père de la Santé.

Cette fois, sa terreur fut si véritable, qu'elle attira l'attention du jésuite, qui fut comme illuminé d'une subite lumière.

—Mais vous, dit-il brusquement au novice, vous dont nous ne disons rien, est-ce que vous penseriez à la tragédie, par hasard?

—Vous n'oubliez pas, mon père, dit timidement Bannière, que vous m'avez distribué le rôle d'Isaac?

—Oui; mais dans le *Sacrifice d'Abraham*, dans une tragédie latine; aussi, ce n'est pas cela que je veux dire.

—Mon père...

—Penseriez-vous à la tragédie française?

—Oh! mon père, s'écria le novice, vous avez toujours été trop bon pour moi pour que je songe jamais à mentir avec vous.

—*Mendax omnis homo!* s'écria sentencieusement le père de la Santé.

—*Præsus!* ajouta vivement Bannière; mais moi, je ne suis pas un méchant homme, et par conséquent, je ne veux point mentir. Est-ce sur ma vocation que vous me consultez?

—Sans doute.

—Eh bien, mon père, je vais répondre franchement. Depuis que j'ai joué dans votre sacrifice d'Abraham, depuis que j'ai récité vos beaux vers, depuis que j'ai goûté cette richesse de vos idées, mêlée à la noblesse de vos sentimens....

—Vous allez voir, s'écria le père de la Santé, que le malheureux va tout rejeter sur moi!

—Sans doute, mon père, répondit Bannière, et c'est justice. Je ne pensais pas au théâtre. Qui m'en a donné l'idée? Vous. Je ne savais pas ce que c'était un rôle. Qui m'a distribué Isaac? C'est vous. Qui me l'a fait répéter, qui m'a guidé de ses conseils, qui m'a encouragé de ses applaudissemens! C'est encore vous, mon père, toujours vous.

—Mais malheureux! malheureux! que dis-tu donc là?

—Je dis, mon père, que si vous aviez fait du sacrifice d'Abraham une tragédie française au lieu d'une tragédie latine....

—Chut!

—Je dis qu'à l'heure qu'il est, au lieu d'être jouée dans un pauvre collège de jésuites, votre tragédie serait jouée sur tous les théâtres de France....

—Chut! donc....

—Serait jouée à Versailles devant la cour, devant le roi. Oh! quels beaux vers français on eût fait avec de pareils vers latins!

Si placet innocuo firmatum sanguine fœdus,
Jungere....

—Je les ai faits, malheureux! s'écria le père de la Santé.

Et il se mit à déclamer:

S'il faut, pour consacrer la divine alliance,
Répandre dans ce jour le sang de l'innocence.

Puis s'interrompant:

—Mon Dieu, s'écria le jésuite: que fais-je donc là? Le fait est, continua-t-il en poussant un soupir, que j'eusse composé des tragédies françaises tout aussi bien que ce drôle d'Arouet, si j'eusse voulu.

—Alors, mon père, dit Bannière, qui, pendant toute cette conversation, avait pris ses avantages, alors vous ne pouvez m'en vouloir, vous qui faites des tragédies, d'avoir comme moi le désir de les jouer. J'ai toujours entendu dire que, sans principe, il n'y avait pas de fin, sans causes, pas d'effet. Vous êtes le principe, je ne suis que la fin; vous êtes la cause, je ne suis que l'effet.

—Ceci, mon fils, répondit le père de la Santé, effraye ce la tournure qu'avait prise la conversation et surtout de la responsabilité qu'on voulait rejeter sur lui, ceci est une trop grave question pour que j'y réponde comme cela, *ex abrupto*. Demain, après-demain, plus tard, nous reprendrons la conversation.

—De grâce! mon père, quelques minutes, insista Bannière en saisissant le jésuite par sa ceinture.

—Pas une seconde! s'écria le père de la Santé. Tenez, tenez! voici deux heures qui sonnent, et le révérend père proviseur Mordon m'attend pour le rapport.

Et dégageant sa ceinture des mains du jeune homme, l'auteur du *Sacrifice d'Abraham* disparut dans le couloir, laissant Isaac Bannière dans la perplexité la plus profonde.

V.
LE REVEREND PERE MORDON.

Cette perplexité était d'autant plus grande chez le novice, que le mot rapport avait été prononcé par le père de la Santé.

Or, ce rapport était la terreur des novices.

En effet, on appelait rapport une espèce de revue dans laquelle le supérieur recevait singulatim les rapports de chaque professeur, employé ou attaché du noviciat, sans compter certains rapports d'élèves plus disposés que les autres à appeler la lumière de la grâce ou la grâce de la lumière, comme on voudra, sur les œuvres de leurs camarades.

L'infortuné Bannière connaissait cette habitude jésuitique. Semblable aux dénonciations vénitiennes ou à l'inquisition portugaise, *le rapport* des jésuites apparaissait aux victimes qu'il faisait avec les proportions effrayantes de l'inconnu; c'était un nuage qu'on ne voyait jamais se former, mais duquel à un moment donné et presque toujours à celui où l'on s'y attendait le moins, partaient, sans éclairs ni fumée, la foudre et la grêle.

Il était d'usage, en effet, que chaque mot, chaque pensée, chaque action des novices, fussent traduits devant le tribunal implacable du supérieur. Or, le résultat du rapport pour ceux qu'il compromettait, c'était la prévention avant tout, l'explication quelquefois, la punition toujours.

Il va sans dire que tout jésuite interrogé par le supérieur lui devait un compte fidèle de tout ce que ce supérieur lui demandait, ce compte dût-il compromettre les personnes qui lui étaient les plus chères, un ami, un parent, un frère.

Aussi à peine Bannière, abandonné comme nous l'avons vu dans l'église par le père de la Santé, était-il rentré dans sa cellule, qu'un cuistre, c'était ainsi que l'on appelait les valets, ouvrit sa porte, qu'en aucune circonstance, il n'était permis au novice de tenir fermée.

C'est que le noviciat des jésuites était un terrible temps d'épreuve; il s'agissait de briser, de détruire, d'annihiler cette œuvre de la nature qu'on appelle l'*homme*, pour en faire cet esclave de l'ordre qu'on appelait *le jésuite*. Pour cette transformation, aucun moyen n'était négligé, depuis la séduction la plus enivrante jusqu'aux tortures les plus atroces. Ainsi fait-on des animaux qu'on apprivoise et qu'on prive pour arriver à ce résultat, des trois premiers besoins de la matière animée, c'est à dire du jour, de la nourriture et du sommeil.

On énervait toutes les résistances par l'obscurité, par les veilles et par la faim. Le novice dormait-il de ce bon sommeil si doux à la jeunesse, on le tirait tout à coup de ce repos, et sans motif, sans utilité, sans autre but que celui d'amener le corps et l'esprit à l'obéissance passive, on lui ordonnait de faire cent fois le tour du jardin ou de dire l'office de la Vierge. Était-il mourant de faim, prêt à prendre un bon repas, au moment où il allait porter le premier morceau à sa bouche, arrivait l'ordre d'assister à quelque conférence de deux, de trois, de quatre, de cinq heures. Aspirait-il avec trop de désir, ces premiers rayons de soleil de mai, ces premières brises printanières qui semblent, avec les parfums des jeunes fleurs, apporter sur leurs ailes la vie et la santé, on le plongeait pour un jour, pour deux jours, pour une semaine souvent, pour un mois parfois, dans quelque sombre caveau, où lui arrivait pour tout air l'émanation de la tombe, pour toute brise ce vent souterrain qui se plaint si tristement aux angles des piliers qui soutiennent les voûtes des cryptes. Puis enfin, quand l'âme et la pensée assouplies n'avaient plus pour toute volonté que la volonté supérieure qui présidait à cette grande et merveilleuse association que l'on appelait la société de Jésus, le novice était reçu dans l'ordre, et là il devenait selon son intelligence, sa capacité, son génie, ou simple maçon, ou pierre angulaire, ou clef de voûte de l'immense édifice bâti dans l'ombre par les noirs ouvriers qui aspiraient à la domination universelle.

Au moment où le valet parut sur la porte de Bannière, celui-ci n'avait pas encore eu le temps de cacher son malheureux *Hérode*, et cherchait de tous ses yeux un coin auquel il pût le confier.

Le cuistre l'interrompit dans cette importante opération en lui disant que le révérend père proviseur l'appelait.

Ce à quoi Bannière ne répondit qu'en aplatissant sa poche et en se résignant à le suivre.

Deux minutes après, il se trouvait en face du supérieur.

Le père Mordon, supérieur des jésuites d'Avignon, était au physique et au moral l'opposition la plus complète que l'on pouvait trouver au père de la Santé; grand, mince, pâle de la jaune pâleur de l'ivoire, possesseur d'une tête toute en front, trouée de deux yeux fixes, et qui prenaient lorsqu'ils s'arrêtaient longtemps sur le même objet, un éclat qu'il était impossible de supporter, fendue au dessous d'un nez long, droit et pointu, d'une bouche qui semblait être ouverte avec le tranchant d'un rasoir, tant les lèvres offraient peu de saillie et semblaient collées l'une à l'autre, tel était le père Mordon.

Immensus fronte, atque oculis bipatentibus.

Jamais Bannière n'avait chéri la présence de son proviseur, mais ce jour-là, disons-le sans lui faire tort, il l'abhorra.

Le front du jésuite lui parut double de volume, ses yeux avaient l'éclat mortel des yeux du basilic, son nez, plus pâle que de coutume, allait pâlissant vers son extrémité, et ses lèvres crispées rentraient au lieu de faire saillie.

Le jésuite s'aperçut de l'effet produit et essaya d'éteindre l'éclat de son regard, en le voilant à moitié sous sa paupière.

Il fit du doigt signe à Bannière de s'approcher: Bannière obéit et ne s'arrêta que lorsqu'il trouva devant lui la table qui le séparait du supérieur.

Le jeune novice était pâle et tremblant, mais au double pli de son front, au rapprochement de ses sourcils, il était facile de comprendre que lui aussi était possesseur d'une volonté qui ne se briserait pas facilement.

—Bannière, dit le jésuite, assis dans son fauteuil comme un juge à son tribunal ou comme un empereur sur son trône, qu'avez-vous fait aujourd'hui?

Bannière comprit que cette forme d'interrogation qui allait passer en revue toute la journée, n'avait pour but que d'arriver à sa station dans l'église.

—Mon père, demanda Bannière, par où faut-il commencer?

—Commencez par le matin, *secundum ordinaire*.

—Est-ce bien nécessaire?

—Je ne vous comprends pas.

—Vous ne voulez m'interroger que sur un seul point, mon père?

—Et sur lequel croyez-vous que je veuille vous interroger, voyons?

—Sur ce que j'ai fait, par exemple, de midi à deux heures.

—Soit, dit le prêtre, vous êtes perspicace, bon. Je ne vous interrogerai donc pas. Je vous accuserai.

—J'attends, mon père.

—Voilà déjà deux fois que l'on saisit chez vous, la première fois entre vos matelas, la seconde sous une dalle de votre cellule, une tragédie de cet infâme qu'on appelle Arouet et qui se fait appeler M. de Voltaire.

—Oui, mon père, et à chaque fois on me l'a confisquée, et on m'a puni.

—Et à chaque fois vous en avez racheté une autre?

—C'est vrai, mon père.

—Si bien que cette matinée, en faisant semblant de lire votre bréviaire, c'était encore cette œuvre du démon que vous lisiez dans l'église?

—Je ne le nie pas.

—Où avez-vous caché cette troisième brochure?

—Je ne l'ai pas cachée, mon père: elle est dans ma poche, et la voilà.

—Alors vous me la remettrez volontairement, avec repentir, et promesse de ne plus chercher à vous en procurer d'autre?

—Je vous la remets volontairement, mon père, mais sans repentir. Quant à essayer de m'en procurer une autre, ce serait inutile. Je sais celle-là par cœur.

Le supérieur froissa la brochure dans ses mains osseuses; mais toujours calme.

—Vous êtes persévérant, Bannière, dit-il, *perversus*.

—Oui, mon père, répondit Bannière en s'inclinant, et c'est un défaut dont je m'accuse.

—C'est une qualité, mon fils, quand on la dirige vers le bien. La patience, que les esprits étroits peuvent lui préférer, n'est qu'une vertu négative; la persévérance est une activité bien heureuse: les deux états combinés chez un seul individu s'appellent vocation; il paraît que vous avez la vocation.

Bannière rougit; chaque parole du père Mordon avait fait perler une goutte de sueur à son front.

—Eh bien répondez, dit le supérieur, suivant sur le visage de Bannière le progrès de son émotion, est-ce décidément une vocation ou une simple fantaisie que votre goût pour le théâtre?

—Mon père!

—N'est-ce qu'une simple fantaisie, comme je disais, un caprice, une velléité? N'est-ce que cette prétendue aptitude des fainéans à tout ce qui n'est point la tâche imposée? Prenez-y garde, mon fils, s'il en était ainsi, vous ne seriez qu'un paresseux, occupé de fuir votre travail, et la paresse est punissable de par l'ordre de Dieu.

—Je ne suis pas un paresseux, mon père, mais....

—Mais quoi? demanda le jésuite sans qu'un seul muscle de son visage bougeât, sans qu'un seul pli se dessinât sur son large front.

—Mais, continua Bannière, le noviciat me donne des inquiétudes.

—Vous voulez dire des dégoûts mon fils.

—Pardon, mon père, je ne dis pas cela.

—Tant pis si vous ne le dites pas, reprit inflexiblement Mordon; car si vous ne le dites pas, je vais me persuader que tout à l'heure, en trompant la surveillance de vos supérieurs et la majesté de Dieu dans notre église par la lecture intempestive, illicite et frauduleuse d'un livre profane; je vais, dis-je, me persuader que vous n'avez cédé qu'à une mauvaise tentation de l'esprit malin, qui guette dans les ténèbres des caractères opaques, des âmes lourdes, et cherche à s'en repaître *quærens quem devoret*, et dans ce cas, comme vous aurez succombé à une grossière tentation, facile à surmonter, comme vous auriez cédé sans urgence, comme vous auriez été vaincu sans combat, je me verrai forcé, bien à mon grand regret, mon cher fils, de vous faire appliquer une des plus rudes punitions qu'il soit en notre pouvoir d'infliger, et qui sera d'autant plus rude que vous trouvez traitement en récidive.

Bannière recula effrayé; mais presque aussitôt son courage lui revint. Il avait compris qu'il venait d'engager une polémique où tout son avenir était mis en jeu, et qu'il fallait, au risque de succomber, conduire la discussion jusqu'au bout.

—Eh bien, soit, mon père, dit-il, j'aime mieux être puni trois fois, six fois, dix fois même en avouant que j'ai péché par vocation, ou pour mieux dire par instinct, que de laisser soupçonner qu'avant d'arriver où j'en suis, c'est-à-dire presqu'à la lutte, je n'ai pas épuisé toutes mes forces dans le combat. Oui, mon père, j'ai résisté, oui, mon père, j'ai lutté; oui, mon père, j'ai combattu, mais comme Jacob j'ai sans cesse été terrassé par l'ange. Dans ce la lecture des tragédies, il y a pour moi un attrait, une volupté, une ardeur d'appétit qui me dévorent. Pardonnez-moi ma franchise vous offense, mais, vous le voyez, je ne suis plus maître de moi dès que j'entends ce chapitre, et la preuve, je vous la donne en vous disant ce que je vous dis.

—*Vocatio vocat*, dit froidement le jésuite avec son imperturbable sang froid. J'admets ce texte. Maintenant, c'est sur ce texte une fois admis que nous allons converser. Nous disons donc, mon fils, que vous avez une vocation pour cet art d'exhibition qu'on appelle le théâtre?

—Oui, mon père, et je crois à cette vocation.

—C'est admis. Mais en même temps que cela est et que votre aptitude se révèle, vous étudiez au noviciat de Jésus?

—Mon père....

—Oh! cela est admissible aussi, ce me semble?

Bannière frémit en voyant le révérend père poser froidement ses prémisses effrayantes; il devinait qu'à l'aide de quelque argumentation inconnue, mais dont il avance il connaissait la force, Mordon allait terrasser son interlocuteur comme ces lutteurs habiles qui se laissent saisir à quelque endroit pour atteindre l'ennemi, et s'en rendre ensuite maîtres plus aisément.

Aussi Bannière souffla-t-il plutôt qu'il ne prononça les trois mots suivants:

—Oui, c'est admis.

—Très bien, repartit le jésuite; nous disons donc que tout en étant de la société de Jésus, vous êtes né pour le profession d'acteur?

—Mon père, je suis novice seulement, se hâta de dire Bannière.

—Novice pour devenir jésuite, est exactement comme si nous disions jésuite, puisque nous raisonnons par anticipation et que nous substituons l'avenir au présent.

Bannière soupira et baissa la tête.

—Je dis donc, continua le supérieur, que vous êtes destiné par vos parens à entrer dans l'ordre, mais que vous n'y entrez pas sans savoir d'avance quels sont les avantages et les désavantages attachés à ce titre de jésuite. Cependant, mon fils, comme vous pourriez n'être pas suffisamment renseigné, je vais énumérer brièvement à vous même les uns et les autres.—Ecoutez vous, mon fils?

—Oui, mon père, j'écoute, répondit Bannière en s'appuyant sur la table pour ne pas tomber.

—Les désavantages, continua le supérieur, sont le célibat, la pauvreté canonique et l'humilité disciplinaire. Vous me comprenez bien, n'est-ce pas?

—Parfaitement mon père.

—Les avantages sont l'association, l'appui de presque toutes les intelligences humaines mises en jeu par un intérêt latent toujours soudé à l'existence et au bonheur intrinsèques de chaque affilié, nos constitutions étant telles que jamais le simple associé n'a de biens sans que la société tout entière y participe au moral comme au physique.—Vous comprenez toujours, n'est-ce pas mon fils?

—Parfaitement, mon père.

—Il suit de là que le bonheur de chacun de nous est en raison du bonheur que nous procurons à tous, et réciproquement. Dans le mot bonheur, je comprends deux mots: *bien-être* et *gloire*, mots qui sont les mobiles principaux de toutes les organisations, *bien-être*, mobile des organisations matérielles, *gloire*, mobile des organisations idéalistes. J'ajoute donc, en me résumant, que tout jésuite est d'autant plus choyé et honoré par la société, qu'il procure plus de bien-être et de gloire à la société même, et que la société à chaque affilié la somme de bien-être qu'elle renferme de sujets honorables et heureux. Il s'agit donc pour tout jésuite d'être utile pour être apprécié; une fois apprécié, il est récompensé.

—Je continue à comprendre, mon révérend père, dit le jeune homme, voyant que le supérieur laissait une pose d'attente.

—Or, continua le père Mordon, insensés seraient les directeurs d'une société qui, oubliant le but de sa fondation, négligeraient d'étendre sur toutes les branches de cet arbre fruitier qui produit le bonheur et la gloire, les mains divinement habiles de tous les gens associés au saint nom de Jésus. Il suffit pour éclairer les supérieurs, toujours choisis, vous le savez, mon fils, parmi les capacités, il suffit de leur faire observer, non-seulement que tous les hommes naissent avec des diversités d'aptitudes, mais que tous, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, ont une aptitude quelconque, attendu qu'il est dans la loi naturelle que toute chose ou tous être dans le monde porte en soi son utilité. Tant pis pour ceux-là qu'il n'utilisent point ou ne sont point utilisés; ainsi les grains parfois d'inanité, de froid et d'isolement, ces germes fécondables au fécond iteure, que le vent enlève aux plantes et aux arbres pour les aller jeter dans des terres incultes. Maintenant, nous, mon fils, chez nous qui savons discerner toutes les aptitudes et tirer parti de toutes, chez nous, pas d'inanité, pas de froid, pas de solitude. Tout germe nous est bon, car de tout germe nous extrayons l'utilité, sans que nous sommes de l'appliquer fructueusement. Pour moi, directeur d'une quantité d'esprits et d'âmes, je vous déclare que je ne suis nullement embarrassé de cette diversité d'aptitudes que je vois éclore entre mes mains et que j'aime autant à voir fleurir, dans ce jardin de l'intelligence qui m'a été confié, un savant qu'un poëte, un ingénieur qu'un musicien, un mathématicien qu'un artiste. Vous pouvez, puisque vous le voulez fortement, devenir un habile acteur; soit j'y consens; devenez donc acteur, si votre tempérament vous y pousse, et votre vocation l'exige.

—Mais alors, mon père, s'écria Bannière étourdi de joie, je ne suis plus novice; je n'étudie plus ici; je quitte les jésuites.

—Pourquoi cela?

—Parce que la vie du comédien est incompatible avec la vie du reclus, puisque l'un est un sacrilège anathématisé, destiné d'avance à l'enfer, et que l'autre est un saint personnage voué d'avance à la canonisation. Il faut choisir, je sens bien cela, puisqu'on ne peut servir deux maîtres à la fois. Vous êtes assez bon pour me laisser libre, mon père; eh bien! je vous avouerai donc que le grand air, les exercices du geste, l'étude des impressions du public ont pour moi des charmes souverains, des attractions irrésistibles.

—Bien, très bien, mon fils!

—Et qu'alors, je quitterai les jésuites pour me livrer assidument aux exercices de ma nouvelle profession.

—Quitter les jésuites? dit le révérend père d'une voix tranquille; mais pourquoi cela, je vous prie?

Bannière regarda le supérieur avec étonnement.

—Comment! mon père, dit-il, vous voudriez que je vécusse moitié au théâtre, moitié au couvent, un pied sur la scène, un pied dans l'église? Mais c'est impossible, mon père! ce serait un sacrilège, il me semble.

—Mais je ne vous dis pas cela le moins du monde, mon fils; quitter les jésuites, ce serait non-seulement une ingratitude, mais une absurdité.

—Alors, ne pas les quitter....Excusez-moi, mon père, sans doute ai-je l'esprit troublé.... mais, en vérité, je ne comprends pas bien, dit le malheureux novice se tordant sur le gril chauffé peu à peu par la dialectique sournoise du supérieur.

—Rien de plus facile, pourtant, que de comprendre, mon fils; car rien n'est plus clair, et peu de mots suffiront à vous prouver que la raison tout entière est de mon côté. Donnez-moi la définition du comédien, je vous prie.

—Mon père, dit Bannière embarrassé, d'abord le comédien....le comédien....

—Dites, mon fils, dites.

—C'est un homme qui parle en public.

—Bien. Qui parle en public, retenons ceci.

—Mon Dieu! mon Dieu! que me veut-il donc encore, murmura Bannière, avec les chausses trappes qu'il me tend?

—Continuez votre définition du comédien, mon fils, poursuivit Mordon.

—Eh bien! le comédien, mon père, c'est un homme qui débite, devant des gens assemblés pour l'entendre, les lieux communs les plus beaux que la morale peut fournir sur les vertus et les vices; sur les crimes et les châtimens, sur les faiblesses et sur les passions.

—Très bien, dit Mordon, qui avait suivi et répété chacun des mots de la définition avec des yeux baissés, des acquiescemens de tête et une pantomime complètement approbative.

—Enfin, dit Bannière, le comédien est celui qui, dans un costume propre à faire valoir les dehors, inspire au public des émotions dont le but est de plaire, d'instruire et d'améliorer.

—Voilà bien tout, n'est-ce pas? demanda Mordon.

—Je ne vois pas autre chose, répliqua timidement Bannière, plus mal à son aise de cette approbation qu'il ne l'eût été d'une lutte.

—Eh bien! donc, reprit Mordon, j'avais raison, mon fils, de vous affirmer que vous pouviez parfaitement faire ce que vous venez de dire sans quitter la société de Jésus. J'irai plus loin: avec l'aptitude et la vocation que vous montrez pour accomplir tous ces résultats que vous avez signalés vous-même, il serait impossible que vous vous retirassiez sans priver la société d'une somme considérable de gloire et de bien-être. Voilà pourquoi, mon cher fils, vous ne sortirez pas de son sein.

—Mais, mon père, reprit Bannière effrayé de cette terrible indulgence, et à bout de patience sinon de persévérance et de vocation, mais on n'a jamais vu un jésuite comédien!

—Jamais on n'a vu un jésuite comédien, c'est vrai, répondit flegmatiquement Mordon, mais on a vu des jésuites prédicateurs. Pourquoi ne seriez-vous pas un prédicateur, et un excellent prédicateur même?

—Moi, pré-di-ca-teur!... exclama Bannière stupéfait, en appuyant sur chaque syllabe.

—Mais, sans doute; il me semble que vous-même, il y a qu'un instant, vous dessiniez de main de maître le portrait du prédicateur.

—Moi!

—Mais sans doute, vous.

—Du comédien!

—Ou du prédicateur. Laissez-moi reprendre mot à mot votre définition.

1o Un homme qui parle en public.

Les prédicateurs parlent en public, ce me semble.

2o Un homme qui débite devant des gens assemblés pour l'entendre, les lieux communs les plus beaux que la morale peut fournir sur les vertus et les vices, sur les crimes et les châtimens, sur les faiblesses et les passions.

Je crois, mon cher fils, que les prédicateurs n'en font pas d'autres.

3o Un homme qui, dans un costume propre à faire valoir les dehors, inspire au public des émotions dont le but est d'instruire, de plaire et d'améliorer.

Voilà votre triple définition, vous voyez que je ne [illegible], mon fils, parce que je n'y change pas un mot. Or, si j'ajoute à la définition s'appliquait à quelqu'un, c'est la vôtre, c'est-à-dire au prédicateur. En effet, y a-t-il du costume plus oratoire, qui est le plus noble, le plus imposant, le plus propre à faire valoir les avantages extérieurs d'un homme beau, avantageux, dirons, mon fils, nous n'en supposons jamais d'autres, n'est-ce pas les cheveux bien lissés, la main à moitié perdue sous la manche de dentelle, le prédicateur, lorsqu'il est agréable de visage, comme était M. de Fénelon, le prédicateur peut produire sur une assemblée les plus heureuses impressions. Je ne vous dis pas, notez bien cela, mon cher fils, que j'approuve les sentimens et la théologique de M. de Fénelon. Non, il s'en faut de beaucoup au contraire, mais je parle du débit seulement. Il y a donc satisfaction donnée à tous les points de votre définition, et j'attends votre réponse.

—Pardon, mon révérend, dit Bannière, mais je croyais, en y répondant avec cette franchise, vous persuader de ma vocation pour être comédien.

—Ou prédicateur, mon fils. J'ai bien entendu.

—Mais, mon père, quoique vous en disiez, ce n'est point la même chose.

—Absolument la même chose, mon fils, d'après vos définitions du moins, et d'après ces mêmes définitions, il a véritable et en faveur de quelqu'un, certes c'est en faveur du prédicateur.

—Mais, mon père, s'écria Bannière, laissez-moi corriger ma définition, alors.

—Oh! très volontiers, mon fils; complétez, complétez.

—Alors, ajouta, dit Bannière avec le triomphe naïf d'une pauvre brebis échappée momentanément à la dent du loup, j'ajouterai que le comédien est celui qui joue des pièces historiques, des ouvrages représentant des faits accomplis, rappelant des événemens qui ont changé la face du monde.

—Je vous arrête ici, dit le père Mordon avec calme. Vous venez en effet, mon fils, d'achever par un seul trait de pinceau fort remarquable la peinture du prédicateur, et je vous félicite bien sincèrement.

—Quoi! s'écria Bannière renversé.

—Faites-moi le plaisir de me dire quelle pièce, quelle tragédie, quel drame, en un mot, pourrait soutenir le parallèle pour le style, pour l'intérêt des ressorts, pour l'ampleur des événemens, pour les péripéties, pour le détail des situations, avec la Passion de Notre Seigneur Jésus Christ. Figurez-vous que vous êtes en chaire et que vous seul, seul acteur, entendez-vous, sans aide et sans partage, chargé d'interpréter cet acte sublime, où le ciel, pour racheter la terre, prête le Fils de son Dieu; figurez-vous que vous représentez les tergiversations de Ponce Pilate, les ruses de Caïphe, la haine des Pharisiens, les apostasies de Pierre; dites, connaissez-vous dans le théâtre de Corneille et de Racine, dans le théâtre anglais de Shakespeare et de Johnson, dans le théâtre des anciens maîtres grecs, dites, connaissez-vous une scène plus merveilleuse, un monologue plus divin que la méditation de Jésus aux oliviers, une mise en scène plus pompeuse et plus pittoresque que l'arrestation de Notre Seigneur dans ce même jardin?

Où trouverez des spectacles plus grandioses que le jugement des contrats, plus lyriques et d'une plus haute valeur morale que la mise en parallèle de Jésus avec Barrabas? Joignez à cela le développement de chacune des tortures avec leurs mises religieux et moral. Enfin la marche au supplice au milieu des saintes femmes, avec ses elans tous et ses défaillances... Et le supplice lui-même, mon fils, et ce récit sans rival, près duquel n'est guère estimable, vous en conviendrez, le récit de Théramène ou ceux d'Ulysse, ou même, dans l'antique Eschyle, ce grand maître, le récit de la bataille de Salamine. Voilà, mon très cher fils, voilà une tragédie où sont mis en jeu les vices et les passions. Voilà une œuvre historique, voilà un événement qui a changé la face du monde, un drame dans lequel vous jouerez, quand vous voudrez, le principal rôle, l'unique rôle, aux applaudissements de toute la société, aux applaudissements du monde, devant des rois et des reines, si bon vous semble, et avec la perspective d'un épiscopat, d'un archevêché, d'une barette même, sans parler de la tiare pontificale, chance douteuse, mais possible, sur laquelle je ne sache pas que jamais un comédien ait pu compter.

Après ce discours pendant lequel le révérend père avait pris une légère animation par l'habitude oratoire de chauffer une péroraison, Mordon releva ses paupières, ouvrit ses yeux, de toute leur grandeur et enveloppa le novice des rayons croisés qui s'en échappaient.

Mais Bannière, irrité par toutes ces résistances, blessé par ces détours ténébreux dans lesquels l'avait promené la cauteleuse faconde de Mordon, Bannière s'écria:

—Mon père, ce n'est ni l'Eglise, ni la chaire, ni le sermon, ni la mission, qui entraînent mon esprit; je n'en suis pas sensible aux applaudissemens d'une assemblée pieuse; ma vocation malheureuse, fatale, maudite, m'emporte vers les choses profanes; j'aspire à être comédien, sur les planches d'un théâtre, d'un théâtre où jouent des acteurs—et des actrices,—des acteurs comme M. Baron, des actrices comme Mlle de Champmeslé! Voilà ce que je désire, mon père, voilà ce que je demande, voilà ce que je veux!

—Assez, assez, mon fils, dit le jésuite en caressant son large front, sur lequel un moment s'étaient formées des plis pareils aux houles orageuses de la Méditerranée; je crois décidément que vous avez fait erreur sur votre prétendue vocation, je tremble que vous n'ayez là qu'un symptôme de ces tentations diaboliques au moyen desquelles l'ennemi du genre humain attire à lui les âmes faibles. Heureusement votre salut m'est cher, mon fils, et pour vous aider à vous affermir, je vous prie de vous rendre à l'instant même dans la chambre des méditations, où vous passerez tout le temps nécessaire au retour des idées saines qui forment la base de toute éducation dirigée dans la plus grande gloire de Dieu.

En achevant ces mots, le père Mordon sonna, répéta devant le cuistre l'ordre dont il venait de menacer Bannière, et le jeune homme broyé, rouge de honte, haletant de douleur, suivit la tête basse et les genoux tremblants, le valet chargé de le conduire dans la salle des méditations.

(A continuer.)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI SOIR, 14 NOVEMBRE 1851.

Le mauvais temps qui n'a pas cessé de régner pendant les trois derniers jours de la semaine a considérablement entravé les affaires. Le coton cependant n'a pas cessé d'être en active demande, et malgré la nouvelle d'une baisse de ¼ d. sur le marché de Liverpool, apportée par les steamers Canada et Baltic, nos prix se sont maintenus très fermes.

Le steamer America de la ligne Cunard a dû partir de Liverpool le 1er courant, et ses avis par dépêches télégraphiques sont dûs depuis plusieurs jours.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1851,		15,390
Arrivé la semaine dernière,	29,455	
Arrivé antérieurement,	247,330	
		276,785
		292,175
Expédié la semaine dernière	30,017	
Expédié antérieurement,	144,502	
		174,519
		117,656

COTON—Notre marché a continué à se maintenir ferme samedi, les ventes de la journée ont été de 5,000 balles à des prix pleins. Lundi nos dépêches télégraphiques annonçant l'arrivée des steamers Canada et Baltic, et une baisse de ¼ d. sur le marché de Liverpool, mais ces nouvelles ne purent affecter nos affaires d'une manière sensible et les ventes de la journée avec celles du lendemain mardi, s'élèvent à 13,000 balles, à des prix assez pleins. Mercredi le mauvais temps suspendit presque complètement les transactions; 1,000 balles seulement changèrent de mains; mais jeudi les acheteurs reparurent de nouveau et 8,500 balles furent vendues à des prix très fermes. Hier, malgré le mauvais temps et l'attente des nouvelles d'Europe dues par le télégraphe, 4,000 balles furent faites, ce qui porte les ventes de la semaine à 29,500 balles, prises en partie pour l'Angleterre et la France. Le marché s'est clos aux cours très fermes de notre dernière revue. Les arrivages, dans ce port, depuis le 1er septembre, s'élèvent à 276,785 balles—l'année dernière à la même époque, ils étaient de 186,[illegible] balles. Les arrivages dans tous les ports des Etats-Unis présentent une augmentation de 44,371 balles, sur ceux de l'année dernière.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPI.

INFERIOR	@	5½
ORDINARY	6¼	@ 6¾
MIDDLING	6¾	@ 7
GOOD MIDDLING	7¼	@ 7½
MIDDLING FAIR	7¾	@ —
FAIR	8	@ —
FULLY FAIR	—	@ —
GOOD FAIR	—	@ —
GOOD AND FINE	—	@ —

TABAC—Une hausse qui a eu lieu sur le fret a engagé les acheteurs à offrir, et 1,450 boucauts ont changé de mains pendant la semaine. Nous cotons comme par le passé: gelé, 2⅞ @ 3⅝—lugs, 3¾ @ 5—feuille inférieure @ commune, 5¼ @ 6¼—bonne, 6¾ @ 7—choix, 7¾ @ [illegible] cts la lv. Le stock en main est d'environ 5,000 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1851,		33,371
Arrivé la semaine dernière,		
Arrivé antérieurement,	3,136	
		3,136
		31,507
Expédié la semaine dernière,	873	
Expédié antérieurement,	7,855	
		8,728
Stock sur place,		22,779

SUCRE—La demande a été assez active, mais l'abondance du produit sur le marché et le mauvais temps ont légèrement fait fléchir les prix. Les ventes de la semaine s'élèvent à 1,300 boucauts, dont 300 pris hier aux prix suivant: inférieur @ commun, 3⅞ @ 4 c—fair au fully fair, 4⅝ @ 5—prime et choix, 5¼ @ 6 cts la lv.

MELASSES—Ce marché a été assez animé pendant la semaine, les prix ont eu cependant une légère tendance à la baisse. Au commencement de la semaine les détenteurs ont obtenu 26½ et 27 cts, mais il y a tard les prix ont baissé à 23½ @ 24 cts le gallon pour. Les ventes de la semaine se sont élevées à 300 barils.

FARINE—La demande de cet article a été limitée. Les ventes de la semaine se sont élevées à 7000 barils aux prix suivants: superfine Ohio, $3 40 @ $3 50—St Louis et Illinois, $3 67½ @ $3 75, et les marques extra et de choix, $4 25 @ $4 50 le baril.

CEREALES—Le marché a été languissant les ventes de la semaine se sont élevées à environ 5000 sacs dont 350 vendus hier, les prix se sont affaiblis—les transactions ont été faites à 43 et 47 c. le boisseau. L'avoine s'est raffermie et nous avons des ventes de l'Ohio à 33 et 35 c. et de St Louis à 34 et 35 c. le boisseau. Le son s'est amélioré et est maintenu 75 à 80 c. les 100 livres. Nous n'avons été informés d'aucune vente de froment pendant la semaine, à l'exception de 100 sacs vendus jeudi à 75 c le boisseau.

PROVISIONS—Il s'est fait peu d'affaires cette semaine dans le porc, les prix sont cependant plus fermes. Nous avons remarqué quelques petites ventes faites dans ces derniers jours à $14 50 et $14 75. Nous cotons le prime à $12 et $12 25. Le bœuf se vend en petite quantité à $14 et $14 50 pour le mess et à 11 et 12 le prime. Il s'est fait peu de transactions dans le lard sale à 10 et 10 ¼ pour les côtes prime et à 9⅝ et 9⅞ pour l'ordinaire, et à 8⅞ pour les épaules. Le jambon se vend lentement à 12 et 12 pour l'ordinaire. La graisse à Bch et les ventes se traitent à des petits lots à 7⅝ barils et tierces No 1, se sont vendus à 6¾ et 7¼ la lv. Le beurre de l'Ouest a rapporté 11 et 15 c, et le fromage 7½ et 7¾.

RIZ—Les seules ventes que nous avons remarquées ont été faites à 3¾ pour le frais et à 3½ cts pour le vieux Caroline.

SEL—Nous avons eu de nouveaux arrivages de Liverpool. Il s'est vendu depuis notre dernière revue un chargement de 6300 sacs, presque tout gros, à [illegible] le sac. De seconde main il vaut $1 pour le gros; $1 15 et $1 10 pour le fin délivré sans frais de transport.

CAFE—Ce marché a été très animé, il s'est vendu 12,500 sacs de Rio, presque tout à 8 cts pour le vieux et à 8¾ et 8⅞ pour le nouveau.

WHISKEY—Ce marché est calme; il s'en est à peine vendu pendant la semaine 600 barils à 19¾ et 20 cts le gallon pour les qualités rectifiées et les marques extra.

CHANDELLES—Nous avons remarqué quelques petites ventes de l'Etoile à 16 et 19 cts, et 116 caisses en deux lots à 16¾ au comptant.

CHAUX—Nous avons reçu deux chargements de Thomaston et de Rockland, comprenant 3,000 barils, qui ont été cotés hier à $1 15. Le Thomaston et le Rockland valent de seconde main $1 25 et 1 37½. L'Ouest se vend à 75 c à et $1 la barrique.

PLOMB—Il ne s'est rien fait sur ce marché.

SACS EN FIBRE—Cet article se vend en petites quantités à 9¼ pour les sacs neufs de 2½ boisseaux, et à 9⅞ et 10 cts pour les balles.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE—Les affaires ont été limitées à 13 et 14 cts pour la toile du Kentucky, et à 6 et 6½ la corde. La vente principale de ce dernier article a été de 125 rouleaux à environ 6⅞ cts. Nous avons remarqué quelques ventes de toile de l'Inde à 13 cts la yarde.

CHANGE—Ce marché s'est amélioré. Nous cotons comme suit: Sterlings, 107⅝ @ 108¼—Paris, 5f 30 @ 5f 25—Traites sur New-York, à 60 jours, 2 @ 3¼ pour cent d'escompte—Checks, ⅝ @ ¾ pour cent d'escompte.

FRET—Les nombreux arrivages ont fait fléchir le fret—Neuf navires et une barque ont été engagés pour Liverpool pendant la semaine à 7/16 pour le coton—Deux pour le Havre à ⅞ cts—Un pour Gênes à 1c cts pour du tabac.

Décédé hier soir, à 5 heures et demie, WM ST-LEGER HAMOT. Ses amis et ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le corps est exposé rue d'Orléans, entre Villeré et Robertson.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Winfield Scott, Coultard, pr New York
Navire Muscongus, Kelleran, pr Boston
Barque Milford, Andrews, pr New York
Goélette Jenny Lind, Ash, pr Apalachicola
Eos, Schernbeck, pr Pensacola
W R Pettis, West, pr St Marks.

ARRIVÉS HIER.

Navire Java, Jackson, de New York
Clifton, Ingersoll, de New York
Union, Davis, de New York
Barque Sarah Ann, Merryman, de Portland
Laurens, Logan, de New York
Brick Brothers, Lovett, de Charleston
Telegraph, Kich, de Charleston
Goélette Southron, Snow, de Pensacola

☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise

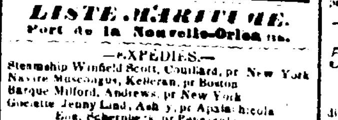

Ouverture du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et des Attakapas.

Avis aux Délégués.

A une assemblée du sous comité exécutif du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et des Attakapas, tenue au bureau de M. Cohen, Passage de la Bourse, dans la soirée du 10 novembre 1851, les préambules et les résolutions suivantes ont été adoptées:

Attendu que la Convention de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas, tenue dans le mois de juin dernier, s'est ajournée pour s'assembler le premier lundi de janvier 1852; attendu que la Convention du Sud Ouest a été convoquée pour le même jour par ladite Convention; et attendu, qu'il y a des affaires importantes qui réclament l'attention spéciale de la Convention de la Nouvelle Orléans et des Opelousas,

Il est en conséquence résolu, que les délégués à la Convention de la Nouvelle Orléans, des Opelousas et des Attakapas, sont, par les présentes notifiés et requis de s'assembler en session extra ordinaire dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le VENDREDI 9 janvier prochain, à 10 heures A. M.

Il est de plus résolu, que le Texas étant directement intéressé à prolonger dans l'intérieur de ce dernier Etat, le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et des Attakapas, nous l'invitons, par les présentes, à envoyer des délégués le jour susdit pour se joindre à nous.

AMBROSE LANFEAR,
Président du Sous Comité Exécutif.
MARSHALL BURNS, Secrétaire. 15nov—1fv et c

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente par catalogue de vins fins, eau de vie, genièvre, &c, qui doit se faire aujourd'hui samedi, 15 novembre 1851, à 10 heures et demie, au magasin No 20, rue Vieille-Levée. 15nov

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de plus de 200 colis et lots de marchandises étrangères et domestiques, qui aura lieu sans aucune réserve, aujourd'hui à 10 heures, par Vincent & Co, à leur magasin d'encan, 41, rue Bienville.

☞ Nous sommes invités à appeler l'attention à la vente de marchandises sèches qui aura lieu ce matin, à dix heures, par J L Carman & Co., encanteurs.

Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Association Charitable des Pompiers.

☞ Les délégués à l'Association Charitable des Pompiers sont invités à assister à une assemblée spéciale qui sera tenue dans le local de la Compagnie du Louisiana Hose, le *lundi soir*, 17 du courant, à 7 heures. GEORGE W. HUBBELL, 15nov Secrétaire.

IL a été perdu hier, le 13 novembre, au marché à la viande, un livret contenant 2 mandats de la somme de $65 et un de $50. Les payements de ces mandats étant arrêtés, la personne qui trouvera le dit livret voudra le remettre chez F. LACROIX, Toulouse, 13, où on donnera une récompense.

EN déchargement du navire Horace, venant de Bordeaux:

40	barriques vin rouge, Médoc;		
24	do	do	Margaux;
30	caisses cerises à l'eau de vie, Chauvet;		
30	do	fruits assortis	do;
25	do	prunes à l'eau de vie	do;
25	do	abricots	do;
200	paniers anisette superfine		do;
10	caisses liqueur superfine assorties		do;
10	do	curaçao	do;
15	do	marasquin;	
5	do	crême de thé;	
10	do	coulis de tomates;	
10	do	vin de Tokai, à vendre par	

V & B MAIGNAN, 15 nov [illegible] rue St-Louis

Mme C. GERBER, No 161, rue Royale, encoignure Toulouse. A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle fera Mardi le 18 Novembre, l'ouverture d'un assortiment de modes et nouveautés le plus complet et le mieux choisi, qu'elle vient de recevoir de Paris. Rien ne manque pour satisfaire le goût et la fantaisie des Dames, et elle ose espérer qu'elles voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. 15nov—3t

Mlle MANSUY, RUE DE CHARTRES No 60. De retour de France, a l'honneur d'informer les Dames qu'elle fera son ouverture de hautes nouveautés le jeudi 13 novembre prochain. 12 nov

MAGASIN DE MODES ET NOUVEAUTES, rue Royale, No 153. Mme Robert a l'honneur de prévenir les Dames de la N. Orléans et celles de la campagne, qu'elle a reçu de Paris son assortiment de marchandises de modes, composé de chapeaux et capotes en tous genres, mantilles, manteaux, dentelles de fil, valenciennes, voiles de dentelles, broderies, gants Jouvin, de do [illegible], éventails riches pour mariées, épingles dorées, boucles &c &c. Elle en fera l'ouverture samedi le 15 courant. 14 nov—8

MAISON DELOUVRE, RUE ROYALE, 141. Mlle GUERIN A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises d'hiver le Jeudi 13 novembre. Elle appelle surtout leur attention sur le choix de lingerie et broderies, auxquels elle a apporté un soin tout spécial. 12nov—ef CHS GUERIN.

Mme FRYER A l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture de son magasin de la rue de Chartres, No 54, jeudi, 13 novembre. Outre ses assortiments ordinaires en nouveautés et modes les dames trouveront une spécialité d'étoffes pour deuil, en tous genres, pour négligés et toilettes, jupons, mousselines, mérinos, cachemir, Barpour, etc. 11 nov

Mme Marchand, Rue du Canal, No 118, entre Bourbon et Dauphine. A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient de recevoir de Paris un magnifique assortiment de Modes et de Nouveautés, qu'elle vendra à des prix très modérés. Les dames qui voudront donner choix des articles qu'elle vient de recevoir, et faire espérer leur bienveillant patronage comme par le passé. 8 nov—6

Mme FREMINEAU A l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera son ouverture de Modes et Nouveautés le Jeudi 13 courant rue Canal No. 112. 10nov—[illegible]

No 34, Rue de Chartres, encoignure Douane. OLYMPE A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir de Paris un complet de marchandises de modes: mantilles, chapeaux, capotes, manteaux velours, satin, etc. Bonnets, garnitures, broderies de Paris, point d'Alençon, Bruxelles et Angleterre, lingerie, dentelles, etc. Elle fera son ouverture jeudi 13 novembre courant. OLYMPE ayant elle-même choisi ses marchandises dans les meilleures maisons de Paris et de Londres, ose espérer que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. 7nov—[illegible]

WHIG UNION RANGERS. ATTENTION! LES membres, ainsi que ceux qui désirent se joindre à ce club, sont invités à se réunir lundi 17 novembre, à 6½ heures P. M., au local du club, encoignure Passage de la Bourse et Bienville. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée. Par ordre du président PAULIN BLANQUE. 14 nov—4t

COMPAGNIE DE LA PRESSE A COTON DE LA LEVEE. L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu le 3me lundi, 17 du courant, au bureau de la Compagnie, de 10 heures A M à 2 heures P. M. P. J. FORSTALL, 10 nov Secrétaire.

DEMANDE—On demande une bonne cuisinière, une Française, Anglaise ou Allemande serait préférée. S'adresser avec des recommandations à W. M., rue de la Commerce No 1. 15 nov—3

F. JAUFROID, Rue de Chartres, entre Bienville et Douane N. 62 JOUETS JOUETS JOUETS. REÇU par les derniers arrivages, un grand choix de jouets de toute espèce qu'il vendra au plus bas prix du marché. Messieurs les marchands sont priés de venir visiter l'assortiment. 15nov

MARCHANDISES NOUVELLES. **Giquel et Jamison,** 18, RUE CHARTRES. ONT reçu par le navire Isaac Bell du Havre, les articles suivants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés, savoir: Cachemire et Mousseline de laine imprimés, do do unis, Mérinos de toutes couleurs, Tartanes et carreaux, Châles crêpe de Chine et Cachemire, Draps, Castors, Casimirs, Mouchoirs de batiste et de soie, Robes de soie brodées, Cols et manches valenciennes, Gants de peau pour dames et hommes, Bas cachemir et mérinos, Mouchoirs unis et de fantaisie, Eau de Cologne superfine, etc, Ombrelles nouveautés et parasols. GIQUEL & JAMISON, 15 nov 18, Chartres.

EN déchargement du navire Horace, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 40 caisses de 100 demi bouteilles sardines à l'huile, 10 do de 100 quarts do. LOREILHE & Co., 15 nov encoignure Royale et Douane.

EN débarquement du navire Brunswick, de Bordeaux: 33 barriques vin rouge Château Rozette, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15nov 13—15, rue St Louis.

EN débarquement du navire Brunswick, de Bordeaux: 20 barriques vin rouge Ch Notre Dame, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15nov 13—15, rue St Louis.

EN débarquement du navire Brunswick, de Bordeaux: 10 barriques vin rouge Ch Tournon, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15nov 13—15, rue St Louis.

EN débarquement du navire Brunswick, de Bordeaux: 50 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15nov 13—15, rue St Louis.

EN débarquement du navire Brunswick, de Bordeaux: 25,000 bouchons réguliers en sacs de 500, 25,000 do de 1,000. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15nov 13—15, rue St Louis.

SARDINES—10 caisses quarts de boîtes sardines de 200 boîtes chacune, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 15nov 13—15, rue St Louis.

Pour clore une consignation. 5 balles couvertures rouges et bleues; 5 caisses indiennes anglaises et américaines; 2 caisses alpacas et draps de dames; 10 balles osnaburgs de Virginie; 6 caisses cotonnades, ainsi que d'autres marchandises sèches, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 15nov 16, rue Gravier.

SUCRE de la Havane—50 caisses brun et blanc, à vendre par JOSEPH MITCHEL, 15nov 36, Poydras.

CHAMPAGNE—Quelques paniers de 1re et 2de qualité, d'importation directe, à vendre par JOSEPH MITCHEL, 15nov 36, Poydras.

CIGARES de la Havane—Quelques milliers de qualités choisies, à vendre par JOSEPH MITCHEL, 15nov 36, Poydras.

RHUM de la Jamaïque—10 pinçons de qualité supérieure, dans les magasins de la Douane, à vendre par JOSEPH MITCHEL, 15nov 36, Poydras.

PRUNES SECHES—En débarquement du navire Brunswick: 30 barils prunes sèches; 25 caisses de 24 boîtes de fantaisie; 25 do de 26 pouces. A vendre par B TALAMON, 15 nov 182 et 186, rue Royale.

VIN ROUGE—36 barriques vin St Emilion 24 do St-Julien 1844, à vendre en débarquement du navire Mathilde par B. TALAMON, 15 nov 182 et 186, rue Royale.

VIN DE CHAMPAGNE—18 paniers d'Y première qualité, en bouteilles et demi bouteilles; 50 do de Sillery qualité supérieure do; A vendre en débarquement du navire England, B TALAMON, 15 nov 182 et 186, rue Royale.

A VENDRE—A l'arrivée du navire Medemsch attendu incessamment: 94 barils vin blanc Haut Sauterne; 20 do vin rouge 1844. A vendre par B TALAMON, 15 nov 182 et 186, rue Royale.

FROMAGES DE GRUYERE—10 meules fromage de Gruyère, à vendre par B TALAMON, 15 nov 182 et 186, rue Royale.

VINS, eaux de vie, sardines à l'huile, absinthe Suisse, &c:

75	barriques	vin rouge	St-Estèphe
40	do	do	St-Julien;
30	do	do	Pauillac;
30	do	do	Médoc Médoc;
15	do	do	St-Emilion;
16	do	do	Ch Citran 1844;
30	do	do	Ch St-Corbian;
6	do	do	Ch Clerc Milon;
2	do	do	Ch Léoville;

Vin blanc en barils et en caisses, qualité supérieure, eau de vie en ½, ¼ et 1/8 de pipes des marques suivantes: Barthélemy frère preuve, Dan J D & Bus, champagne, J B Clerc, Hy Sutton, Hy Sutton 1844, huile d'olive, James Plagniol, vermouth et [illegible] bouteilles, savon de Marseille, vermouth de Gautier aîné, et de L Noilly fils, eau fleurs d'oranger, bouchons droits, bouchons pour ton, bouchons à champagne, à vendre par B TALAMON, 15 nov 182 et 186, rue Royale.

CACAO—6 mor[illegible] à vendre par [illegible], 12 Magazine.

Bénéfice de l'Association Charitable des Pompiers. UN GRAND FEU D'ARTIFICE sera tiré sur la Place Lafayette, le 15 novembre, [illegible] par G. Caloir, au bénéfice de cette association. Une magnifique pièce représentant le Christ et [illegible] PALAIS DE CHRIST, [illegible]. Afin de faciliter toute la société d'assister à cette représentation, ainsi que pour donner la faculté de venir en aide à cette œuvre de charité, les billets d'admission ne seront que de 50 cents. On pourra s'en procurer dans les principaux magasins de musique et de librairie de la ville, et chez tous les bureaux et journaux et [illegible] des membres du comité: Henry Bier, président du Bureau de la Maire, Samuel Risk, secrétaire, [illegible] municipale, E. H. Bercier, trésorier, [illegible], G. W. Hubbell, secrétaire, [illegible], J. M. Intyre, 11, Chartres, E. J. McGovern, [illegible] Hôtel, Julius Fulsa, 75, Poste, J. K. Gibney, 50, Mandeville, F. Gruber, bureau du Surveillant [illegible] Douane. le oct

COLLEGE DE LA LOUISIANE. DIRECTEUR—LOUIS DUFAU. LE directeur de ce Collège qui dans l'espace de moins d'un mois a pu [illegible] plus de cent PENSIONNAIRES. Les parents et les tuteurs qui confient leurs enfans à placer, sont invités à visiter l'établissement, admirablement situé et [illegible] maison d'éducation — rue Dauphine, près du Champ de Mars. ☞ Pour plus de détails, voir les annonces. 2 oct—1m

Meubles, Glaces, Porcelaines, Cristaux et articles de fantaisie, **P. Mallard,** Rue Royale, No 67. ARRIVANT d'Europe, prévient ses amis et le public, qu'il a reçu par les derniers arrivages un grand assortiment d'objets d'art et de fantaisie. On trouvera également chez lui un choix d'articles d'ameublement en palissandre et en acajou, dans le dernier goût, tels que lits, armoires, canapés, ottomanes, fauteuils, chaises, etc., de toutes espèces. Etoffes à rideaux, tulle brodé, cristallerie, lampes, bronzes, caisses, gants, [illegible], damas des Indes, cachemires imprimés, [illegible], ainsi [illegible], pour chambre à coucher et boudoirs. Glaces encadrées richement dans le plus nouveau style. Transparents riches et ordinaires. Lampes Carcel et modérateurs, lustres et candélabres, pendules et garnitures de cheminées, bronzes, porcelaines et cristaux dorés. Il a constamment en main un grand assortiment de cristaux et porcelaine de table, blanche et dorée, services complets et pièces détachées. Fait sur commande toutes espèces de meubles sur les modèles les plus nouveaux et confectionne tapis et rideaux et tout ce qui concerne la décoration des appartements dans les délais demandés et aux prix les plus modérés. Messieurs les tapissiers trouveront chez lui, aux plus bas prix, tous les articles de leur état. Egalement au même dit magasin, corde à lits, lustres et tous les objets nécessaires pour leur service. 10 [illegible]

A. Barraud, Rue de Chartres, entre Bienville et Douane, 49. A L'HONNEUR d'annoncer à ses connaissances, et au public en général, qu'il vient d'ouvrir son nouvel établissement. Il continuera à donner des leçons de coiffure et d'occupera de la confection de faux cheveux, tels que bandeaux, nattes, tours, perruques, etc. Il espère que le public voudra lui accorder la même confiance dont il l'a honoré jusqu'à ce jour. 12 nov

J. B. Boiron, 64, RUE ST-CHARLES. PARFUMERIE ET ARTICLES DE FANTAISIE. J. B. BOIRON a l'honneur d'informer le public qu'arrivant de France, il a ouvert un magasin assorti de parfumerie et articles de fantaisie, choisis par lui-même à Paris et à Londres, tels que: Chemises et col [illegible], Cravates, Chaussettes, Bretelles, Cannes et parapluies, Portes-monnaie, Foulards et mouchoirs, Un assortiment [illegible], Flacons pour dames très variés. Aussi 300 douz. gants Jouvin, pour hommes, assortis. Un grand assortiment de parfumeries des meilleures maisons de Paris. Cheveux assortis pour nattes, bandeaux, toupets, etc. Conditions libérales pour la vente en gros. 12 nov

PAUL PESQUIER, rue de Chartres, No 103 vient de recevoir par le navire *Jamais Dyer* du Havre des tissus et marchandises, satins, soieries, etc., [illegible]. 14 nov

TAPIS, TOILE CIREE, &c. REÇU par le navire [illegible] des tapis en velours et Bruxelles, Tapis de tables, Toile cirée de 3 à 4 [illegible]. Le tout est offert en vente aux prix [illegible]. A. BROUSSEAU & Co. 10 nov—1w

Modes Soieries Nouveautés **L. Binoche,** 31, rue de Chartres, Encoignure Douane. PRÉVIENT respectueusement les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'elle vient de recevoir de France un assortiment complet de modes et nouveautés, chapeaux, capotes, soieries, bonnets, [illegible]. Elle prie les dames de lui faire une visite, [illegible]. 13 nov

DREZ, MANUFACTURE DE CHAPEAUX, 47, rue de Chartres, près l'encoignure Bienville. A l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a fait l'ouverture de son magasin et de sa vente courante. Il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de fantaisie pour enfants et jeunes gens, chapeaux de soie, feutres, etc. Passage de la Bourse. 5 nov—1m

FOIRE DES DAMES. LES dames de la Nouvelle Orléans annoncent respectueusement, qu'elles tiendront pendant quelques jours, le 9 décembre, une foire à l'Armory Hall, au bénéfice des orphelins de la Troisième Municipalité. Cette noble institution n'ayant plus de deux cents enfants à nourrir et à vêtir, et étant entièrement dépourvue de ressources pécuniaires. 7 nov

BATAILLON D'ARTILLERIE. Nouvelle-Orléans, [illegible]. L'ELECTION d'un capitaine pour la cinquième compagnie, aura lieu à l'arsenal dimanche 16 novembre 1851, de 10 heures à midi. Le poll sera présidé par le capitaine Ed. Bercier de la 2me Compagnie, assisté du lieutenant G. W. Heyl et du sergent Fy de la cinquième compagnie. Par ordre du major Gally, F SAULNIER, 12 nov—4 Adjudant Major.

☞ S. FOURNIER a transporté son atelier du No 26 au No 72, de la rue ROYALE. S'adresser comme auparavant au Premier. 8 nov—1m.

GRAVEUR ET IMPRIMEUR EN TAILLE DOUCE, SALOMON, GRAVEUR ET IMPRIMEUR, 75, rue Chartres. Cartes de visites, plaques de portes, argenterie, alliances, cachet de notaires, etc., imprimerie gravée.

☞ Un joli assortiment de plaques de porte. 14 oct—2m

PORTRAITS EN MINIATURE. MADAME BAPTIER, rue [illegible] et Chartres, [illegible] les jeunes personnes deux fois par semaine, de 11 heures A M à 2 heures P.M. Prix $5 par mois. 28 oct—4t

Papiers peints. Rue Conti, 32, à côté de l'Hôtel Conti. CE DEPOT a reçu par les navires [illegible], Gertrude, un assortiment de papiers peints, et tout ce qui concerne la décoration, [illegible] papiers de 10 cents le rouleau, [illegible], n'ayant aucun frais de maison, il [illegible] pourrait [illegible].

VETEMENS D'HOMMES POUR L'HIVER. 36, RUE DE CHARTRES. NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France, et par les steamboats Union, Winfield Scott, Empire City et Georgia, de New-York, Un très grand assortiment d'articles d'hiver, comprenant toutes les dernières modes, savoir: [illegible], que nous offrons en vente à des prix très modérés. LAGAY & [illegible], 1 nov 36, rue de Chartres.

$100,000 DE LINGE DE MODE EN DETAIL. **Alfred Monroe et Cie.,** 34, rue des Magasins encoignure Gravier. NOUS informons nos amis et le public en général, que notre assortiment de LINGE FAIT et autres MARCHANDISES [illegible] est aujourd'hui le plus grand [illegible] dans les Etats-Unis. Pour se convaincre de [illegible] avantages, il faut seulement venir en examiner. Notre grand dépôt [illegible] vendre nos marchandises à de très bas prix, à garantir nos articles et à satisfaire tous nos pratiques. Tout notre linge est confectionné dans notre établissement, 441 Broadway, New-York, sous l'inspection d'un de nos associés qui ne néglige rien pour nous faire parvenir des marchandises de la meilleure qualité. Nous invitons tous les personnes qui ont besoin de linge à venir visiter notre assortiment, étant persuadé qu'elles seront pleinement les satisfaire. Prix fixe. ALFRED MONROE & Co., 8 nov—1m 34, rue des Magasins.

Changement de Domicile. J. N. CURIEN transporte son magasin du No 34, rue Dumaine, au No 46, encoignure Conde et Dumaine.

AVIS. LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que la société avec M. Jules Bosé a été dissoute d'un commun accord, et que dès lors il ouvrira à son propre compte un salon de coiffure et articles de la toilette, faisant à l'établissement de l'Hôtel St Louis. Il ose espérer la continuation de la bienveillance de ses anciennes pratiques. EUGENE PINAUD

Fraisiers—Fraisiers. ☞ Le soussigné peut disposer en ce moment de quelques milliers de pieds de fraisiers. Ils sont maintenant prêts à être transplantés. Dans les conditions de culture ordinaire ils produisent une belle récolte de magnifiques fruits, mûrissant souvent quatre mois de l'année, contenant un acide tres agréable et une saveur très délicieuse. Ils sont très productifs et produisent pendant six mois de l'année. Les ordres laissés à mon bureau, No 31, Carondelet Place, ou adressés à la boîte [illegible], [illegible].